

9 Novembre 2018 : Convocation adressée aux conseillers municipaux enfants pour le Conseil Municipal des enfants du 6 Décembre 2018 à 16 heures 30. Ordre du jour : élaboration d'une Charte du conseil municipal des enfants ; Présentation des projets de chacun des conseillers ; mise en place de groupes de travail.

L'an deux mil dix-huit et le 6 décembre à 16 heures 30, le conseil municipal des enfants du RPI du Plateau de Sauzet, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi RUAMPS, Maire des enfants ; encadré par Madame ROQUES-HYMBERT Stéphanie, conseillère municipale en charge du CME.

Présents : Rémi RUAMPS, Tom PRADINES, Pierre-Mathis VINCENT, Charlie MARLAS, Thalia ROQUES, Lou DORTHE, Marianne BERREVILLE, Alice ROUQUIE

Absent excusé : Alexandre PEYRABERE

Le Conseil Municipal désigne Tom PRADINES comme secrétaire de séance.

Elaboration d'une Charte du Conseil municipal des enfants

Les enfants après avoir éclairci le terme « charte » ont défini des règles de communication pour débattre, le rôle de l' élu, et le mode de relation avec les élus adultes

Le Conseil Municipal des enfants, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents la Charte suivante:

Rôle de l' élu :

- Se réunir, échanger des idées, se connaître, se respecter
- Être un élu sérieux, ne pas se croire supérieur aux autres
- Être porte-parole des autres enfants
- Demander les avis et les propositions de tous les camarades d'école et les informer de ce dont on parle en conseil municipal
- Mener les projets jusqu'au bout
- Se respecter et respecter les citoyens

Règles en séances de conseil municipal :

- Arriver à l'heure aux réunions
- Prévenir de son absence et essayer de donner pouvoir à un autre conseiller
- S'écouter et travailler ensemble
- Le Maire nous donne la parole quand on lève le doigt
- Ne pas chahuter, ne pas crier, ne pas se moquer, ne pas être intimidé, ne pas couper la parole, lever le doigt pour avoir la parole
- Ne parler que si on a quelque chose à dire en rapport avec le conseil municipal et le dire à tout le monde

Relation avec les élus adultes :

- Être polis avec les élus adultes
- Que les élus adultes nous écoutent
- Leur présenter nos projets lors de nos séances de conseil municipal quand tous les enfants élus sont rassemblés

Présentation des projets de chacun des conseillers

Les enfants ont présenté les projets qu'ils pensent les plus importants :

- La citoyenneté et les valeurs de la République :
 - Améliorer la sécurité dans le village de Sauzet car les voitures roulent trop vite
- L'environnement :
 - Lutter contre le gaspillage à la cantine : proposer aux habitants qui n'ont pas d'argent de récupérer les restes ou bien de les donner pour les animaux ; pour les restes qui ne vont pas au compost comme la viande.

- Créer un potager municipal pour tout le village que tout le monde s'en occupe et récupère des légumes
- Faire des journées citoyennes/ ballades écologiques pour ramasser les déchets
- La culture et l'histoire du Plateau de Sauzet :
 - Faire des décorations de Noël dans les villages du RPI
 - Fabrication de cabanes à livres dans tous les villages du RPI
 - Proposer aux enfants d'avoir des correspondants étrangers.
- La solidarité :
 - Améliorer le parc à côté de l'école ; réparer le jeu cassé, en ajouter pour les plus grands : balançoire, araignée, table de ping-pong, tourniquet, tyrolienne
 - Organiser des fêtes pour financer les projets : faire des soirées cinéma dans la salle des fêtes
 - Organiser des journées de solidarité :
 - Participation au téléthon
 - Souhaiter de bonnes fêtes aux personnes seules
 - Aider les personnes âgées à faire les courses
- Le sport et la santé :
 - Améliorer la nourriture à la cantine pour avoir des choses bonnes à manger pour la santé. Il nous faudrait un cuisinier mais comme ça doit coûter très cher on pourrait économiser en faisant notre jardin potager pour avoir des légumes gratuits.

Les enfants ont ensuite mis en place des groupes de travail par thèmes pour réfléchir à ces projets et leur mise en place :

- Rémi et Pierre-Mathis travailleront sur les projets du thème de la citoyenneté
- Pierre-Mathis, Rémi, Charlie et Alice travailleront sur les projets du thème de l'environnement
- Tom et Alice travailleront sur les projets du thème de la culture et l'histoire du plateau de Sauzet
- Marianne, Thalia et Lou travailleront sur les projets du thème de la santé.
- Le thème de la solidarité sera revu à la prochaine séance selon ce que voudra faire Alexandre

Questions et informations diverses

- Différents autour des règles de la cantine chez les CE/CM : les enfants élus iront en parler aux animateurs du périscolaire et l'animatrice transmettra également leurs remarques
- Les enfants demandent quel budget ils ont pour réaliser leurs projets : l'animatrice leur explique qu'ils bénéficient d'une enveloppe de 400€ et que les dépenses seront autorisées après accord des élus adultes des communes du RPI. Il faudra donc leur présenter les projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.